



Pietro Perrino
Secrétaire général

PAR COURRIEL

Montréal, le 10 janvier 2019



**Objet : Votre demande d'accès à l'information
N/D 032 142 000 / 2018-2019-024**



Nous donnons suite à votre demande d'accès à l'information reçue à nos bureaux le 14 décembre dernier par courriel et comme formulée, vous désirez obtenir :

- *Obtenir copie de tout document que détient la SQDC et me permettant de voir tous les coûts pour le développement du Logo de la SQDC et également pour production bref je veux tous les coûts totaux du processus entourant le choix, et ce depuis le début de sa conception à ce jour, le 14 décembre 2018. Si possible me permettre de voir les photos ou images des autres options qui avaient été proposées pour le Logo de la SQDC au départ avant le choix final.*

La SQDC a fait développer son logo par la firme Cossette et les honoraires associés à cette tâche ont été de 45 990 \$.

Les esquisses et autres projets de logos ne vous sont pas communiqués, car ils constituent des ébauches ou brouillons au sens de l'article 9 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

Nous tenons cependant à vous rappeler que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. À cet effet, vous trouverez, ci-jointe, une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Recevez,  l'expression de nos sentiments distingués.

Responsable de l'accès à l'information,



PP/ib